



La Rochelle zéro carbone à horizon 2040

jeudi 13 septembre 2018, par [lpe](#)

A La Rochelle, la Semaine européenne de la mobilité se déroulera du 15 au 22 septembre sous l'intitulé « Au quotidien, je bouge autrement ».

L'édition 2018 est consacrée à la démarche « La Rochelle, territoire zéro carbone à horizon 2040 » engagée par la Communauté d'Agglomération, la Ville, l'Université, Port Atlantique La Rochelle et l'Association Atlantech avec une trentaine de partenaires privés et publics. Cet enjeu immense nécessite la mobilisation de tous les habitants, notamment dans le domaine des transports, source majeur d'émission de gaz à effet de serre.

Associés depuis la 1^{ère} Journée sans voiture en 1997, les Rochelais sont une fois de plus invités à montrer qu'ils peuvent modifier leurs habitudes de déplacements et à oser tester de nouvelles solutions. Un Village de la Mobilité zéro carbone est ouvert pour expliquer le projet « La Rochelle territoire zéro carbone à horizon 2040 », informer et conseiller le public et les familles. Des animations gratuites sont prévues toute la semaine, des balades à vélos et des moments plus officiels comme l'ouverture du nouveau Parc-relais Beaulieu.

Défi interentreprises, challenge de la mobilité du 16 au 22 septembre

Le Challenge de la mobilité se déroulera du 16 au 22 septembre. Ce défi interentreprises intègre cette année le Challenge ADEME Nouvelle-Aquitaine et prend une dimension régionale. Comme chaque année depuis 2012, il a pour objet d'encourager les salariés à aller au travail autrement qu'en voiture individuelle. Des prix récompenseront les entreprises, les associations et les collectivités ayant la plus grande proportion de salariés à avoir relevé le défi.

Inscriptions sur www.challengedelamobilite.com

En 2016, plus de 1 000 challengers et une centaine d'établissements se sont mobilisés et ont parcouru près de 82 000 kilomètres en transports alternatifs, soit 2 fois le tour de la terre. 14 tonnes de CO₂ ont été évitées soit 14 allers-retours Paris/New-York.

Un engagement historique, des objectifs ambitieux

La Rochelle poursuit sa mutation vers un territoire de mobilité innovante et durable, démarrée dès les années 1970 avec les célèbres vélos jaunes en libre-service, les voitures électriques en temps partagé, les vélos en libre-service, la carte unique de transport, les bateaux électrosolaires ou les véhicules autonomes sans conducteurs et la propulsion hydrogène pour le transport maritime de passagers ([lire page 31 de notre magazine hiver 2017-2018](#)).

Elle vise aujourd'hui à déployer des solutions inédites de transport pour devenir la première agglomération de France à proposer un service de mobilité dit « de bout en bout » totalement décarbonné.

Fortement impliquée depuis plus de 40 ans pour la cause environnementale, pionnière de la mobilité durable et audacieuse pour tester des modes alternatifs de transport, La Rochelle relève aujourd'hui un nouveau défi : être le 1er territoire zéro carbone à horizon 2040. Les transports étant une des principales sources de carbone, la Semaine européenne de la Mobilité du 15 au 22 septembre 2018 marque l'entrée de La Rochelle dans cette nouvelle ère.



Le programme :

- Samedi 15 septembre : journée Mobilité zéro carbone

Bus gratuit : Le bus est gratuit toute la journée de samedi sur toutes les lignes du réseau Yélo.

Journée du patrimoine : Pour la Journée du patrimoine, un atelier ambulant de sérigraphie et de création consacré au patrimoine : le « Vélinomède », accompagnera la balade à vélo de Salles-sur-Mer à La Rochelle. Il sera vers midi au Village de la Mobilité.

Balades à vélo et haltes animées : Trois balades à vélo sont organisées par les associations Vive Le Vélo et La Vélo ÉcoleTand'Amis pour découvrir ces petites choses que l'on ne voit plus, en compagnie d'un botaniste, un comédien et un artiste. Les départs sont prévus à 10h30 pour une arrivée vers midi au Village de la mobilité zéro carbone à La Rochelle. Les participants pourront pique-niquer sur une aire spécialement aménagée. Des rafraîchissements sont offerts.

Balade La Jarrie, Bourgneuf, Montroy, Clavette, Saint-Rogatien, Périgny, La Rochelle 17 km.

Balade de Esnandes, Marsilly, Nieul-sur-Mer, L'Houmeau, Lagord, La Rochelle 11 km.

Balade de Salles-sur-Mer, Saint-Vivien, La Jarne, Aytré, La Rochelle 13 km.

Plus d'informations sur www.vivelevelo17.fr

Balade nature pédestre et découverte des plantes sauvages comestibles et médicinales : Une balade nature pédestre au départ du Village de la Mobilité vers 10h30 est organisée avec un botaniste pour repérer les plantes sauvages comestibles et médicinales. Le retour est prévu vers midi à l'aire de pique-nique. Des rafraîchissements sont offerts. Le nombre de places étant limité, renseignements et inscriptions : Eugénie au 05 46 07 01 04

Village de la Mobilité zéro carbone : Un Village de la Mobilité zéro carbone est ouvert Quai de Carénage sur le Vieux-Port de La Rochelle de 10 heures à 18 heures.

Après les expérimentations de nouveaux modes de transports, la carte unique multimodale et les prémices de l'intermodalité, c'est vers une mobilité efficace et innovante que les efforts sont portés. L'ambition est de proposer des modes de transports complètement articulés entre eux et sans émission de carbone, au plus près des besoins des habitants et visiteurs.

Pour y parvenir, dans le cadre du projet « La Rochelle, territoire zéro carbone à horizon 2040 », plusieurs études sont en cours sur la motorisation des véhicules Yélo, l'usage des véhicules autonomes, les services numériques, le transport de marchandises et l'implication des habitants et des visiteurs pour adopter cette nouvelle mobilité.

Par ailleurs l'expérimentation de la propulsion à hydrogène sur le Bus de mer qui a lieu depuis fin 2017 à

La Rochelle donnera lieu à un bilan complet fin octobre 2018.

Tester, jouer, oser : Un simulateur de mobilité propose un parcours virtuel en vélo au cours duquel les questions de mobilité et les solutions disponibles sont évoquées. Les partenaires du Village accueillent et informent le public et l'invitent à tester le calculateur d'empreinte carbone et des vélos et trottinettes à assistance électrique, à explorer un cabinet de curiosités ou à jouer au casino de la mobilité.

Des animations sont prévues spécialement pour les enfants, ambassadeurs et futurs usagers. Ils pourront découvrir les règles de base du code de la route à vélo en suivant le circuit de maniabilité, ou laisser cours à leur imagination pour décrire leur mobilité de demain.

Le vélo reste au cœur des mobilités rochelaises. L'accent sera mis sur l'information et la sécurité avec la question centrale du partage de l'espace public et la cohabitation avec les piétons. Sur le Village les cyclistes auront accès gratuitement à un contrôle sécurité et un atelier de lutte contre le vol. Un espace 100% innovation rochelaise est réservé pour les sociétés Novengine et Huppebike avec leur prototype de vélo « e-huppe » et aux étudiants de l'EIGSI avec leur borne de réparation Bike'doctor.

Première ligne de bus 100% électrique : trois nouveaux bus électriques de marque Heuliez acquis par l'opérateur Transdev circuleront sur la ligne 14 qui relie Dompierre-sur-Mer à la Place de Verdun. Le passage en électrique permettra d'éviter l'émission de près de 200 tonnes de carbone par an.

Nouveau Parc-relais Beaulieu gratuit du 15 au 22 septembre : Après 5 mois de travaux, le nouveau Parc-relais Beaulieu sera inauguré mardi 18 septembre à 8h30 avec un café offert aux premiers usagers. Pour marquer l'événement il sera gratuit du 15 au 22 septembre. Doté de 150 places, il est desservi par la ligne Illico 4 vers le centre-ville toutes les 15 minutes de 5h30 à 21h20 du lundi au vendredi et à partir de 6h30 le samedi.

Vélo à l'honneur : à l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité, des contrôles techniques de vélos seront proposés dans les lycées par la Vélo École Tand'Amis, ainsi que des ateliers de lutte contre le vol de vélos à l'Université avec la Vélo École Tand'Amis et l'association Vive Le Vélo. Des animations sont également organisées à Périgny.

Test à la conduite de bus : élus et techniciens des communes de l'agglomération sont invités le 20 septembre à tester la conduite d'un bus. L'objectif est de mieux comprendre les enjeux d'aménagements urbains en vivant les sensations de circulation, girations ou encore d'accès des personnes à mobilité réduite, les cohabitations et la visibilité des cyclistes.

Réduire la vitesse à 30 km/h augmente la sécurité de tous, améliore la qualité de l'air et diminue les émissions de gaz à effet de serre. La Rochelle tend progressivement vers une zone 30 généralisée d'ici 2019, comme c'est le cas à Aytré, L'Houmeau et Lagord.

Villeneuve-les-Salines et Bongraine viennent de passer en zone 30 puis viendront le Petit Marseille, Tasdon et Les Minimes pour finir le secteur Sud en 2018.

La ville tend également à privilégier des modes de livraison plus propres en concertation avec les professionnels.



Rentrée Mobilité 2018 : efficacité et innovation

Des ajustements sont réalisés améliorer le nouveau réseau de bus mis en œuvre en 2017. Les aménagements se poursuivent pour diminuer les déplacements des automobilistes en centre-ville, conforter l'usage du vélo et la sécurité des cyclistes, renouveler la flotte de véhicules diesels par des véhicules électriques, hybrides et au gaz naturel. L'enjeu majeur est d'associer les habitants pour développer ensemble une autre culture et proposer des solutions efficaces et innovantes.

Une navette de la Place de Verdun au lycée Valin est créée à 7h45 pour assurer aux élèves une arrivée au lycée avant 8 heures, notamment ceux qui arrivent du nord et de l'est de l'agglomération.

2 retours directs de la Place de Verdun et du lycée Valin sur la ligne 346 sont ajoutés à 17 heures et 18 heures en direction de Salles-sur-Mer et Croix-Chapeau.

Un départ plus tôt le matin est ajouté sur les lignes 17 et 18 depuis Saint-Christophe et La Jarrie pour permettre notamment aux étudiants d'arriver à l'Université avant 8 heures.

Certains numéros de lignes scolaires ont changé pour une meilleure visibilité. Des fiches par commune et établissements de rattachement sont disponibles depuis le 1er août sur le site Yélo :

www.yelo-larochelle.fr à la rubrique lignes scolaires.

Des arrêts accessibles : un nouveau schéma directeur d'accessibilité 2018-2024 a été élaboré avec les associations représentatives des personnes handicapées. Il prévoit de rendre totalement accessibles dans les 6 ans à venir près de 400 arrêts de bus sur les 940 que compte le territoire.

Les aménagements seront réalisés d'abord sur les arrêts les plus fréquentés : ceux desservis par les lignes Illico, ceux définis comme pôles d'échanges et ceux situés dans un rayon de 200 mètres autour d'une structure d'accueil pour personnes handicapées ou âgées.

Des poteaux d'arrêts de nouvelle génération sont déployés depuis fin 2017 et jusqu'à fin 2019 pour offrir une information plus lisible. De nouvelles bornes d'information plus lisibles et interactives pour les personnes malvoyantes seront progressivement installées et indiqueront le temps d'attente avant le passage des différents bus.

Nouveaux tarifs familles : le Forfait Tribu. Une tarification spéciale pour les familles est créée depuis cet été avec deux nouveaux Forfaits Tribu 10 euros la journée et 30 euros pour 7 jours avec accès illimité aux bus, TER et bateaux Yélo pour 2 à 5 personnes. Par ailleurs la mise en place d'une tarification sociale début 2019 est en cours d'étude.

Encore plus de vélo

Deuxième agglomération cyclable de France, La Rochelle affiche 7% de part modale, et 10% pour la commune éponyme. Le territoire a l'ambition de doubler l'usage du vélo à l'horizon 2030 et porte ses efforts sur la création et la sécurisation des voies. Parallèlement, de multiples actions de sensibilisation et

d'information sont organisées toute l'année.

Les communes et la Communauté d'agglomération investissent pour créer de nouvelles pistes et voies cyclables. Le schéma directeur des liaisons cyclables de l'agglomération prévoit 35 millions d'euros pour 170 km de voies cyclables d'ici 2024.

Parmi les premières réalisations en 2018, les accès piétons et cyclistes seront sécurisés sur le pont Jean Moulin à partir du 1er octobre. Dans la continuité des aménagements réalisés Avenue Jean-Paul Sartre et dans le centre-ville et en cohérence avec le renouvellement urbain de Villeneuve-les-Salines et la sécurisation des accès du lycée Valin, une voie cyclable à double sens sera aménagée sur le Pont Jean-Moulin côté Gare. Le trottoir en face sera réservé aux piétons.

Pour 2018, de nouvelles pistes et voies cyclables vont être aménagées à La Rochelle :

- Avenue Raymond Poincaré entre les avenues Carnot et Modéré Lombard
- Avenues Michel-Crépeau, Porte Dauphine
- rues Chasseloup Laubat, André Dulin, Pont des Salines
- Avenue Edmond Grasset et Général Leclerc pour rejoindre la Place de Verdun
- Quai de La Georgette
- Rue Gaston Balande

Des « chaucidous », espaces marqués pour les cyclistes, vont être matérialisés Boulevard Aristide Rondeau, Avenues du Cimetière, des Minimes et des Corsaires et rue de La Huguenotte.

Chaque année la Ville installe 150 arceaux supplémentaires soient 300 places de plus pour accrocher son vélo.

La Communauté d'Agglomération souhaite déployer les stations de libre-service vélos dans le centre-ville de La Rochelle et les communes proches. Une procédure est en cours pour étendre et renouveler le service, avec par exemple l'introduction de vélos à assistance électrique et d'autres nouveautés attendues. Le service de location vélos de longue durée sera amélioré pour l'adapter aux habitants trop éloignés d'une station libre-service, avec par exemple des vélos à assistance électrique ou la possibilité de louer un mois.

La Ville de La Rochelle poursuit sa politique de sensibilisation des jeunes élèves et organise pour 2018/2019 des ateliers de « savoir pédaler » dans les écoles de Bongraine, Laleu et Descartes.

Vers une Maison du vélo ? Une étude est en cours pour créer une maison du vélo à la gare de La Rochelle à l'occasion des travaux du Pôle d'échange dont les travaux devraient débuter fin 2019, avec différents services de location de vélo, un point d'information et de conseils pour les habitants et les visiteurs.